



Service sanitaire en Bourgogne

Plus de 1 000 étudiants en santé s'engagent dans des actions de prévention

Dossier de presse
2 avril 2019



SOMMAIRE

Communiqué de synthèse	3
Le service sanitaire Objectifs et principes du service sanitaire	4
Mise en œuvre en Bourgogne Les étudiants en santé concernés Préparation, conduite et évaluation des actions de prévention Lieux d'action et public cible	5
Calendrier et perspectives	7

COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

Dijon, le 2 avril 2019

Service sanitaire en Bourgogne : Plus de 1 000 étudiants en santé s'engagent dans des actions de prévention

Piloté par l'ARS Bourgogne Franche-Comté, l'Université de Bourgogne et le Rectorat de l'Académie de Dijon, le service sanitaire des étudiants en santé vise à former les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention. Cette année, plus de 1 000 étudiants interviennent auprès de la population bourguignonne pour promouvoir des comportements favorables à la santé.

Mis en place à la rentrée universitaire 2018-2019, le service sanitaire des étudiants en santé s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé. Il prend la forme d'interventions de prévention pour promouvoir les comportements favorables à la santé auprès de publics identifiés comme prioritaires : en établissements scolaires et d'enseignement supérieur, en entreprises, en établissements pour personnes âgées...

En Bourgogne, près de 200 structures d'accueil ont été identifiées pour ces actions de prévention : des établissements de l'Éducation nationale (dont 115 écoles publiques), de l'enseignement agricole, mais aussi des crèches, des services de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou encore de la protection maternelle et infantile (PMI)...

Trois thématiques ont été retenues, en lien avec les priorités de la politique régionale de santé : nutrition et activité physique, conduites addictives, hygiène de vie.

Tous les étudiants reçoivent une même formation spécifique en prévention et promotion de la santé avant d'intervenir.

Représentant l'équivalent d'une période de six semaines de formation à temps plein, le service sanitaire est obligatoire pour l'obtention de leur diplôme.

Contacts presse :

Delphine Mauerhan- Directrice de la communication - Rectorat de l'académie de Dijon
06 46 84 04 79

Lauranne Cournault – Conseillère presse de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté
06 43 64 20 24

LE SERVICE SANITAIRE

Lancé à la rentrée universitaire 2018-2019, le service sanitaire des étudiants en santé s'inscrit dans le cadre du premier axe de la stratégie nationale de santé : mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé qui se traduit par la réalisation d'actions concrètes auprès de publics cibles.

Des expériences analogues menées dans d'autres pays, à moindre échelle, montrent l'efficacité de ces actions sur l'acquisition par les étudiants de compétences qu'ils intégreront à terme dans leur pratique quotidienne.

OBJECTIFS

>> Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé ; développer leur compétence à mener des actions auprès de tous les publics

>> Assurer des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de publics divers (écoles, universités, établissements pour personnes âgées, entreprises, lieux de privation de liberté...)

>> Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles

>> Favoriser l'autonomie des étudiants dans le cadre d'une pédagogie par projet ; renforcer le sens de leur engagement dans leurs études

>> Encourager l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité des étudiants en santé par la réalisation de projets communs à plusieurs filières de formation.

UNE PREMIÈRE EN EUROPE

La mise en place d'une politique publique de service sanitaire à l'échelle nationale est inédite. Des initiatives proches ont été développées sous forme de modules optionnels dans des formations de santé au Canada et aux États-Unis, mais elles concernent le plus souvent un nombre réduit d'étudiants.

MISE EN ŒUVRE EN BOURGOGNE

Le dispositif est piloté par un comité régional composé notamment de représentants de l'ARS, des académies de Besançon et de Dijon, des universités de Bourgogne et de Franche-Comté, des instituts de formation en kinésithérapie et soins infirmiers, des acteurs de la prévention et promotion de la santé, de la DIRECCTE, du conseil régional ou des conseils départementaux...

L'IREPS (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) accompagne la formation des étudiants et de leurs référents à la prévention et promotion de la santé.

DES CHIFFRES QUI CONFIRMENT L'INTÉRÊT À AGIR

- 28,6 % de fumeurs chez les 18-75 ans en Bourgogne-Franche-Comté ; contre 26,9 % à l'échelle nationale
- 15,5 % d'usagers réguliers d'alcool à 17 ans (12,3 % au niveau national)
- 15 % des adultes obèses (même proportion à l'échelle nationale)

LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ CONCERNÉS

Sur l'année universitaire 2018-2019, **1 168 étudiants en santé de l'université de Bourgogne** sont engagés dans des actions de prévention primaire :

- 731 étudiants en soins infirmiers
- 239 étudiants en médecine
- 92 étudiants en pharmacie
- 82 étudiants en kinésithérapie
- 24 étudiants en maïeutique.

PRÉPARATION, REALISATION ET ÉVALUATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION

Avant d'intervenir auprès de différents publics, tous les étudiants reçoivent une formation à la promotion de la santé.

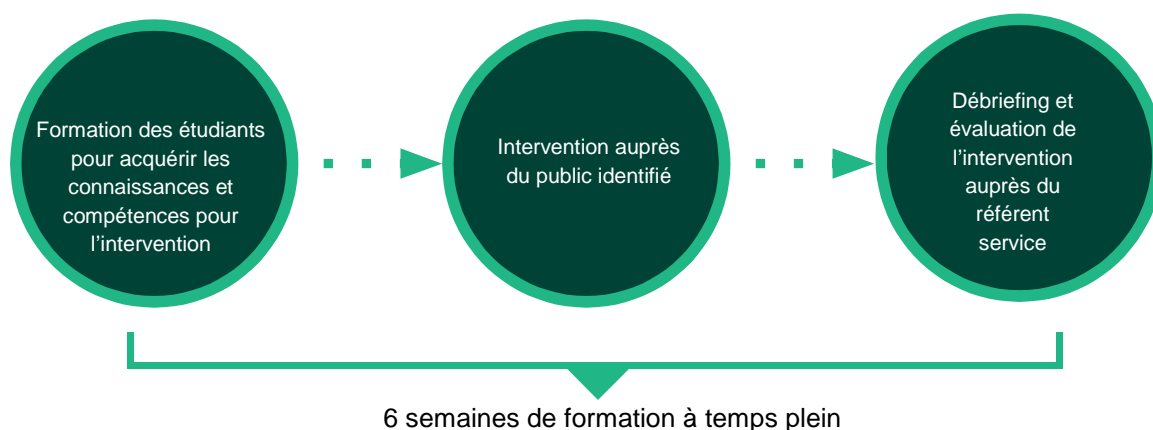
>> Un temps de formation spécifique permet aux étudiants d'acquérir les connaissances, les compétences et savoir-être nécessaires à l'intervention auprès du public.

>> Les étudiants interviennent ensuite dans le lieu donné pour délivrer les messages de prévention adaptés au public, animer des ateliers et participer à des actions.

>> Un temps de débriefing et d'évaluation permet d'échanger sur cette expérience avec les référents du programme.

Un référent pédagogique au sein de l'Université et des référents dans les structures d'accueil ont été désignés pour accompagner chaque groupe d'étudiants.

Le service sanitaire représente l'équivalent d'une période de six semaines de formation à temps plein et est obligatoire pour l'obtention du diplôme (inclus dans la maquette de formation).



LIEUX D'ACTION ET PUBLIC CIBLE

En Bourgogne, **près de 200 structures d'accueil** ont été identifiées pour la mise en place d'actions de prévention.

Plus de 160 sont des établissements de l'Éducation nationale.

Public cible : élèves de maternelle/primaire, collégiens, lycéens, personnel des services académiques.

Comment les structures d'accueil ont-elles été choisies ?

Au sein de l'Éducation nationale, par exemple, les établissements ont été identifiés sur la base du volontariat après un appel à candidatures en respectant autant que possible les priorités définies au niveau académique, en lien avec le cadre du service sanitaire : territoires ruraux et réseaux d'éducation prioritaire, lycées professionnels, logique de réseau s'inscrivant dans le parcours éducatif de santé. Les structures d'accueil se répartissent harmonieusement sur l'ensemble du territoire bourguignon, contribuant ainsi à lutter contre les inégalités territoriales d'intervention en santé.

CALENDRIER ET PERSPECTIVES

Les actions de prévention sont réalisées sur tout le territoire bourguignon sur la période mars-avril 2019.

Une évaluation du dispositif avec l'ensemble des acteurs sera réalisée en vue d'apporter des pistes d'amélioration et de préparer la rentrée universitaire 2019-2020.

